

➔ MODULES & SOLUTIONS :

- **MODULE 1 : AIDE AU POSITIONNEMENT ET AU CIBLAGE DU DIPLÔME**
 - Repérage des certifications les plus proches de l'expérience de la personne, orientation vers les services en charge de la validation et du financement du projet VAE.
 - > *PUBLIC CONCERNÉ : Tout public*
- **MODULE 2 : AIDE À LA RECEVABILITÉ**
 - Aide à la description des postes et missions
 - Recensement des éléments de preuve
 - Dans certains cas, aide à la présentation de la motivation
 - > *PUBLIC CONCERNÉ : Tout public*
- **MODULE 3 : ACCOMPAGNEMENT À L'ÉLABORATION DU DOSSIER INDIVIDUEL OU COLLECTIF**
 - Présentation des attendus du jury et du dossier VAE.
 - Analyse et aide au choix d'expériences significatives au regard du référentiel du diplôme
 - Aide à l'exploration, l'explicitation et la mise en valeur des expériences
 - Identification des acquis.
 - Aide à la structuration du dossier et de ses annexes.
 - > *PUBLIC CONCERNÉ : Toute personne ayant obtenu la notification de recevabilité*
- **MODULE 4 : RELECTURE DE DOSSIER VAE**
 - Analyse critique du dossier.
 - Recommandations et suggestions de modification ou d'approfondissement...
 - > *PUBLIC CONCERNÉ : Toute personne ayant rédigé le dossier VAE*
- **MODULE 5 : PRÉPARATION À L'ENTRETIEN AVEC LE JURY INDIVIDUEL OU COLLECTIF**
 - Explication des conditions et du déroulé de l'entretien,
 - Aide à la préparation de la présentation orale et conseils
 - Mise en situation d'entretien avec le jury
 - > *PUBLIC CONCERNÉ : Toute personne ayant déposé son dossier VAE*
- **MODULE 6 : ENTRETIEN POST JURY**
 - Aide à la compréhension de la décision du jury
 - Recherche des modalités d'accès à la certification totale.
 - Aide à la planification et à la mise en œuvre des solutions.
 - > *PUBLIC CONCERNÉ : Toute personne ayant reçu la notification du jury VAE*

VALIDATION des ACQUIS de L'EXPÉRIENCE

" Mes compétences
pour un diplôme ! "

~~Problem~~
Solution

ÎLE-DE-FRANCE

75 > 01 42 71 97 00

94 > 01 73 13 82 80

78 > 01 30 12 16 30

95 > 01 34 35 42 10

www.ascovae.com • contact@ascovae.com
Siret : 509 297 206 00013 - N° Formation : 11 78 81521 78

75

78

94

95

ÎLE-DE-FRANCE

www.ascovae.com

➔ QU'EST-CE QUE LA VAE ?

- La Validation des Acquis de l'Expérience est un moyen d'obtenir un diplôme à partir de votre expérience professionnelle.

- La procédure consiste à démontrer votre maîtrise des compétences visées par le diplôme.



➔ COMMENT SE MET-ELLE EN ŒUVRE ?

LA VAE SE DÉROULE EN PLUSIEURS ÉTAPES :

- ➔ 1/ **Identifier**, le(s) diplôme(s) qui correspond(ent) à vos expériences.
- ➔ 2/ **Contacter** le service VAE de l'organisme qui délivre le diplôme et compléter un livret de recevabilité.
- ➔ 3/ **Constituer** un dossier dans lequel vous démontrerez que vous possédez bien les compétences correspondant au diplôme.
- ➔ 4/ **Présenter** vos expériences et échanger avec le jury VAE.

➔ QUEL EST SON INTÉRÊT ?

La VAE **sécurise les parcours professionnels** en cas de mobilité interne ou externe.

Elle permet de répondre aux exigences des employeurs en termes de diplômes.

Elle **assure une reconnaissance** à la fois professionnelle, sociale et personnelle.

Elle permet potentiellement d'élargir les perspectives d'emploi, d'intégrer une formation d'un niveau supérieur ou de postuler à un concours.

Elle **développe la capacité à communiquer sur ses compétences**, utile en situation de recrutement mais aussi lors des entretiens professionnels au sein de l'entreprise.

➔ À QUI EST-ELLE DESTINÉE ?

LA VAE CONCERNE TOUS LES PUBLICS : les salariés du privé (en CDI ou en CDD) ou intérimaires, les non-salariés, les agents publics (titulaires ou non), les demandeurs d'emploi, les bénévoles ayant une expérience associative ou syndicale.

Pour pouvoir y prétendre il faut avoir au moins un an d'expérience en rapport direct avec le diplôme visé.



➔ VOTRE PARCOURS VAE AVEC ASCOVAE :

Professionnels de la VAE depuis sa création (2002), nous pouvons vous aider à chacune des étapes de la procédure, en face à face ou à distance :

- Positionnement, ciblage du diplôme.
- Aide à la recevabilité.
- Aide à la constitution de dossiers de financement.
- Accompagnement à l'élaboration du dossier VAE.
- Préparation à l'entretien avec le jury.
- Entretien post-jury en cas de validation partielle.

Notre équipe est composée de consultants formés et certifiés, issus de multiples secteurs professionnels.

Nos consultants sont aussi ponctuellement membres de Jury VAE.

Nos accompagnements couvrent les diplômes des principaux certificateurs, du niveau 1 au niveau 8 : Education Nationale, Enseignement supérieur, Social, Santé, Sports et Agriculture...

Toutes nos solutions d'accompagnement VAE sont certifiées DATADOCK et finançable par votre CPF.

- ➔ **4000 ENTRETIENS VAE PAR AN**
- ➔ **3000 ACCOMPAGNEMENTS VAE**
- ➔ **94% DE VAE TOTALE**
(DIPLOME COMPLET OBTENU)

